



RAPPORT ANNUEL 2025-2026

1^{er} AVRIL 2025 AU 31 MARS 2026

Membre de la Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ)



**MONTMAGNY
L'ISLET**



ADRESSES :

Siège social – MRC de Montmagny
25, boulevard Taché Ouest, local 101, Montmagny (Québec) G5V 2Z9

Point de services – MRC de L'Islet
4-F, avenue de Gaspé Est, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0



NOUS JOINDRE :

418 248-7242 | www.cabml.ca



HORAIRES :

Ouverture des bureaux au public :
Du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h 30
Le vendredi : de 8 h 30 à 12 h



SUIVIS PSYCHOSOCIAUX ET SERVICES ADMINISTRATIFS :

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 15 h 30



SERVICES BÉNÉVOLES :

Accompagnement-transport aux rendez-vous médicaux : 365 jours par année
Autres services : horaires variables du lundi au vendredi

TABLE DES MATIÈRES

1. Mot de la présidence du conseil d'administration
2. Mot de la direction générale
3. Présentation de l'organisme
 - 3.1 Historique et enracinement
 - 3.2 Mission, vision et orientations
 - 3.3 Territoire desservi
4. Conformité aux huit critères de l'action communautaire autonome
 - 4.1 à 4.8 — Critères détaillés
5. Gouvernance et vie associative
 - 5.1 Conseil d'administration
 - 5.2 Assemblée générale annuelle
 - 5.3 Membership et catégories de membres
 - 5.4 Comités de travail
6. Équipe et ressources humaines
 - 6.1 Équipe de travail
 - 6.2 Formation continue et développement professionnel
 - 6.3 Conditions de travail et rétention
7. Bilan des activités et services
 - 7.1 Soutien à l'action bénévole
 - 7.2 Programme VIACTIVE
 - 7.3 Accompagnement-transport aux rendez-vous médicaux
 - 7.4 Popote roulante
 - 7.5 Visites d'amitié
 - 7.6 Clinique d'impôts
 - 7.7 Solidarité Cancer
 - 7.8 Les Veilleurs — Repérage d'aînés vulnérables
 - 7.9 Intervention de proximité
 - 7.10 Intervention sociocommunautaire HLM aînés
 - 7.11 Intervention sociocommunautaire en coopératives et OBNL d'habitation
 - 7.12 Soutien aux proches aidants
 - 7.13 Répit Ado-Re — Fin du programme
8. Portrait du bénévolat
 - 8.1 Profil des bénévoles
 - 8.2 Recrutement et fidélisation
 - 8.3 Impact social
9. Partenariats et collaborations
 - 9.1 Partenaires institutionnels
 - 9.2 Partenaires communautaires et regroupements
 - 9.3 Partenaires privés et autres collaborateurs
 - 9.4 Tables de concertation et comités régionaux
10. Aperçu financier
 - 10.1 Sources de financement
 - 10.2 Gestion financière
11. Perspectives et enjeux 2026-2027
 - 11.1 Défis du milieu
 - 11.2 Orientations stratégiques et projets de développement
12. Remerciements

Au nom du Conseil d'administration du Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny et de L'Islet, j'ai l'honneur de vous adresser quelques mots à l'occasion du dépôt de notre rapport annuel 2025-2026.

L'année a été marquée par une croissance significative de l'ensemble de nos indicateurs de services. Lesancements de nouveaux programmes témoignent de la capacité de notre organisme à innover et à s'adapter aux besoins émergents de notre population. Le conseil a appuyé ces initiatives avec conviction, tout comme il a soutenu les efforts de consolidation de l'ensemble de nos services.

Le conseil d'administration a également veillé à la saine gestion des ressources financières, à l'approbation des budgets, au suivi des demandes de financement et à la supervision du cadre de gouvernance. Nos travaux ont contribué activement à maintenir la rigueur de nos processus décisionnels.

Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du conseil pour leur engagement, leur disponibilité et leur expertise. Mes remerciements s'adressent aussi à toute l'équipe de travail et aux bénévoles dont le dévouement quotidien est digne de mention.

Nous entrons dans la prochaine année avec confiance et détermination, portés par la conviction que notre action fait une différence réelle dans la vie de nos concitoyens.

Caroline Tard

Présidente du conseil d'administration
Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny et de L'Islet

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

C'est avec une profonde fierté que je vous présente le bilan de cette année 2025-2026 au Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny et de L'Islet. Une année qui, à bien des égards, restera gravée dans l'histoire de notre organisme comme un moment charnière — celui d'une croissance remarquable, de nouveaux départs porteurs d'espoir et de fins de parcours empreintes d'une humanité qui nous a profondément touchés.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, et ils témoignent de l'élan exceptionnel qui a animé notre équipe et nos bénévoles tout au long de l'exercice. La majorité de nos programmes ont connu un essor important, confirmant la confiance que nos partenaires et nos usagers nous accordent. Cette année a été marquée par le développement avec une bonification des services de maintien à domicile que nous offrons. Notons que les bénévoles de l'organisme ont offert 22 000 heures aux personnes en besoin de la communauté et que l'équipe d'employés a quant à elle cumulé 18 500 heures de travail pour déployer toute la gamme de services du CABML.

En terminant, je tiens à exprimer ma plus sincère gratitude envers chaque bénévole, chaque membre de l'équipe, chaque administrateur et chaque partenaire. Votre engagement collectif fait du CABML un organisme vivant, ancré dans sa communauté et tourné vers l'avenir. Nous abordons l'exercice 2026-2027 avec confiance, nourris par la certitude que lorsque des gens de cœur sont au cœur de l'action, tout devient possible.

Martin Picard, Adm.A.

Directeur général

Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny et de L'Islet

MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

3.1 Historique et enracinement

Le Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny et de L'Islet (CABML) est un organisme communautaire profondément enraciné dans son milieu, au service de la population des deux MRC depuis plusieurs décennies. Fondé en 1980, à l'initiative de citoyens engagés et soucieux de promouvoir l'entraide et la solidarité dans leur communauté, le CABML s'est développé au fil des ans pour devenir un acteur incontournable du tissu social régional.

Au cœur de la région de Chaudière-Appalaches, l'organisme a su s'adapter aux réalités changeantes de son territoire tout en maintenant une proximité constante avec les citoyens. Avec ses deux points de service à Montmagny et à Saint-Jean-Port-Joli, le CABML assure une couverture territoriale complète des MRC de Montmagny et de L'Islet et offre une gamme diversifiée de services qui répondent aux besoins réels de la population.

Au fil des années, le CABML a tissé un réseau de partenariats solide avec les institutions publiques, les organismes communautaires, les municipalités et les citoyens. Cette capacité à rassembler et à mobiliser constitue l'une de ses forces les plus distinctives.



3.2 Mission, vision et orientations

MISSION

Être un pilier de l'action bénévole et une partie prenante de la mobilisation des acteurs sociaux de la collectivité afin de favoriser l'accompagnement bientraitant et le maintien dans la communauté des personnes en besoin et de leurs proches.

VISION

Vers une communauté solidaire et bientraitante.

ORIENTATIONS

- Renforcer l'expertise, la cohésion et l'efficacité de notre équipe composée d'employés et de bénévoles.
- Assurer un parcours respectueux d'accompagnement à travers nos services ou d'orientation vers d'autres ressources.
- Développer et consolider des collaborations stratégiques pour mieux répondre aux besoins de la communauté.
- Mettre en place et faire grandir une culture dans laquelle la générosité, le partage, la reconnaissance et l'engagement envers autrui sont valorisés et encouragés.
- Soutenir et promouvoir l'engagement bénévole dans la communauté.
- Assurer une saine gouvernance en mettant en place des pratiques qui garantissent la transparence, la responsabilité et le respect, en veillant à ce que chaque décision soit prise dans l'intérêt commun et l'efficacité organisationnelle.

Le CABML, conformément aux particularités propres à un centre d'action bénévole identifie quatre champs d'action pour la réalisation de sa mission :

- Le développement de l'action bénévole et communautaire
- Le support aux bénévoles
- Le support aux organismes
- Les services aux individus

3.3 Territoire desservi

Le CABML dessert l'ensemble du territoire des MRC de Montmagny et de L'Islet, situé dans la région administrative de Chaudière-Appalaches, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Ce vaste territoire, à la fois rural et semi-urbain, regroupe 28 municipalités réparties entre la côte du fleuve et l'arrière-pays appalachien.

La population de ce territoire est confrontée à des défis démographiques importants, notamment un vieillissement accéléré, une dispersion géographique qui complexifie l'accès aux services, et des enjeux de mobilité. Ces réalités renforcent l'importance cruciale des services du CABML, qui agit comme un filet de sécurité social pour les personnes les plus vulnérables.

Grâce à ses deux points de service — l'un à Montmagny et l'autre à L'Islet (maintenant transféré à Saint-Jean-Port-Joli) — l'organisme assure une couverture territoriale équitable, permettant d'offrir des services de proximité à l'ensemble de la population des deux MRC.



4. Conformité aux huit critères de l'action communautaire autonome

Le CABML adhère pleinement aux huit critères de l'action communautaire autonome (ACA). Voici quelques données qui font la démonstration de cette conformité pour l'exercice 2025-2026.

4.1 Être un organisme à but non lucratif

Le CABML est un organisme à but non lucratif (OBNL) constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Sa mission est exclusivement sociale et communautaire. L'ensemble des revenus générés est réinvesti dans la réalisation de la mission au bénéfice de la population des MRC de Montmagny et de L'Islet. Le siège social de l'organisme est situé au Québec, à Montmagny.

4.2 Être enraciné dans sa communauté

Le CABML est profondément enraciné dans son milieu, comme en témoignent les faits suivants:

- Une présence physique (bureaux) dans les deux MRC
- Des services psychosociaux ou bénévoles offerts dans toutes les municipalités des deux MRC
- Des partenariats actifs avec des dizaines d'organismes locaux
- Une participation à de multiples tables de concertation : Table des aînés, Comité Virage proches aidants, Comité de lutte à la maltraitance, Comités MADA, Comité des popotes roulantes, GRAP (lutte à la pauvreté) et plusieurs autres

4.3 Entretenir une vie associative et démocratique

Le CABML maintient une vie associative et démocratique dynamique, et ce, dans le respect de ses règlements généraux et de ses politiques :

- Tenue annuelle d'une assemblée générale ouverte à tous les membres, lors de laquelle le rapport d'activités et les états financiers ont été présentés
- Élection des membres du conseil d'administration par les membres

- Participation des membres aux orientations de l'organisme
- Comités de travail actifs (planification stratégique, ressources humaines) impliquant des administrateurs
- Dix réunions du conseil d'administration tenues au cours de l'exercice
- Entretenir un lien avec la communauté pour assurer la cohérence des orientations du conseil d'administration

4.4 Être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations

Le CABML détermine de manière autonome sa mission, ses approches d'intervention, ses modes de gestion et ses orientations stratégiques. En 2025-2026, cette autonomie s'est manifestée notamment par les faits suivants :

- Tous les membres du CA sont aussi membres de l'organisme
- La définition de la mission et des orientations de l'organisme résulte des travaux des membres de l'organisme et du CA qui prennent leurs décisions au sein d'instances démocratiques
- Le travail de révision de la planification stratégique réalisée au cours de l'exercice
- Les politiques relatives aux approches et aux pratiques de l'organisme sont déterminées par l'organisme lui-même et sont le fruit de son expertise
- Un processus collaboratif (administrateurs, direction et employés) de révision de la planification stratégique triennale
- Des rencontres de consultation des membres (bénévoles) se tiennent annuellement pour recueillir les besoins et pour répondre aux enjeux vécus

4.5 Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté

Le CABML a été fondé à l'initiative de citoyens de la communauté désireux de promouvoir l'entraide et le bénévolat dans leur milieu. Cette origine citoyenne se perpétue aujourd'hui à travers :

- Un conseil d'administration composé de citoyens bénévoles issus de la communauté

- La participation active de citoyens à la gouvernance et aux orientations de l'organisme
- Plus de 150 bénévoles qui façonnent quotidiennement la prestation des services

4.6 Poursuivre une mission sociale propre favorisant la transformation sociale

Le CABML poursuit une mission sociale unique visant la promotion de l'action bénévole et la transformation des conditions de vie de la population, notamment par des services ou des programmes qui visent :

- La réduction de l'isolement social
- Le soutien aux populations vulnérables
- La lutte à la pauvreté
- La sécurité alimentaire
- L'autonomisation et l'engagement citoyen
- Le développement de pratiques adaptées aux caractéristiques des communautés

4.7 Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches globales

Le CABML adhère à l'approche intégrée de proximité pour les personnes âgées. De plus, les activités de l'organisme soutiennent :

- La promotion et la prévention à l'égard des saines habitudes de vie
- Des interventions individuelles de proximité
- L'innovation sociale via la participation à des programmes de recherche, des communautés d'apprentissage et un laboratoire vivant
- La concertation et la collaboration intersectorielles dans un continuum de services territorial intégré

4.8 Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public

Le conseil d'administration du CABML est entièrement indépendant du réseau public. Aucun représentant du réseau de la santé et des services sociaux ni d'organisme gouvernemental ne siège au conseil dans le cadre de ses fonctions et aucun siège n'est réservé pour de tels cas de figure. Les administrateurs sont des citoyens de la communauté possédant des expertises variées et complémentaires, assurant ainsi une gouvernance autonome et diversifiée. Selon les règlements généraux, les administrateurs doivent également être engagés bénévolement dans l'un ou plusieurs champs d'activité du CABML.

5. Gouvernance et vie associative

5.1 Conseil d'administration

Le conseil d'administration du CABML est composé de 7 membres bénévoles issus de la communauté, apportant des expertises diversifiées.

POSTE EN DATE DU 31 MARS 2026	MEMBRE
Présidente	Caroline Tard
Vice-présidente	Denise Côté
Trésorière	Suzie Roy
Secrétaire	Marie-Josée Nadeau
Administratrice	Shirley Rooney
Administrateur	Mario Rouleau
Administrateur(trice)	Vacant

Au cours de l'exercice 2025-2026, le conseil a tenu 10 réunions régulières. Les travaux du conseil ont porté sur le suivi des services, l'approbation du budget annuel, la surveillance financière, la planification stratégique, les politiques de gouvernance et le soutien à la direction générale.

5.2 Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle (AGA) constitue le moment privilégié de la vie démocratique de l'organisme. Lors de cette rencontre, les membres sont invités à prendre connaissance du rapport annuel, à approuver les états financiers vérifiés, à élire les membres du conseil d'administration et à échanger sur les orientations de l'organisme.

L'AGA pour l'exercice 2025-2026 est prévue le 25 juin 2026, et ce, à Saint-Jean-Port-Joli, dans la MRC de L'Islet. Le nombre de membres présents pour obtenir quorum est de 15 personnes.

5.3 Membership et catégories de membres

Le CABML compte 150 membres en règle pour l'exercice 2025-2026. Selon les règlements généraux de l'organisme, les membres sont les bénévoles actifs pour la période déterminée.

5.4 Comités de travail

Dans l'objectif de solidifier ses pratiques de gouvernance démocratique, des comités de travail ont été formés pour :

- Les conditions de travail
- La santé et la sécurité au travail
- La révision de la planification stratégique



6. Équipe et ressources humaines

6.1 Équipe de travail

L'équipe est composée de 11 personnes qui occupent les postes suivants :

- Julie Bélanger, intervenante de proximité / proche-aidance
- Josée Berthiaume, réceptionniste et répartitrice
- Rosalie Bilodeau, coordonnatrice de services et intervenante de proximité / Cancer et deuil
- Nancy Blais, adjointe de direction
- Michaël Couillard, intervenant sociocommunautaire / HLM
- Steeve Gobeil, travailleur de milieu / ITMAV MRC de Montmagny
- Jeanne Huard, intervenante sociocommunautaire / Coop-OBNL d'habitation
- Marie-Claude Maheu, travailleuse de milieu / ITMAV MRC de L'Islet
- Martin Picard, directeur général
- Vanessa Pouliot, conseillère VIACTIVE
- Lorraine Thibault, chargée de projets administratifs / popote roulante

6.2 Formation continue, développement professionnel et bonnes pratiques

L'investissement dans le développement professionnel de l'équipe est une priorité du CABML. En 2025-2026, l'équipe a complété plus de 30 activités de formation totalisant près de 120 heures. Les sujets abordés lors de ces formations ont été :

- La gestion de bénévoles
- La sécurité alimentaire
- La proche-aidance et la post-aidance
- Le deuil
- Les services gouvernementaux
- La santé mentale
- La fraude et la maltraitance
- L'approche systémique
- L'impôt

CODÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

L'ensemble de l'équipe d'intervention a bénéficié de 60 heures de rencontres de codéveloppement et de soutien professionnel au cours de l'exercice. Ces espaces de réflexion collective permettent aux intervenants de partager leurs expériences, d'enrichir leurs pratiques et de se soutenir mutuellement face aux situations complexes rencontrées sur le terrain.

GOUVERNANCE

Notons que les membres du Conseil d'administration ont également tous suivi la formation Siéger au conseil d'administration d'un organisme communautaire autonome en santé et services sociaux.

DIRECTION

Le directeur général est engagé dans un programme de formation continue, comme exigé par l'Ordre professionnel des administrateurs agréés du Québec (dont il est membre), en plus de poursuivre une maîtrise en sciences de l'administration.

BONNES PRATIQUES

Le CABML est également reconnu pour son leadership dans la promotion des bonnes pratiques en intervention sociale. Les membres de l'équipe ont été invités à plusieurs reprises à partager leurs savoir-faire, autant dans des événements locaux que provinciaux.

6.3 Conditions de travail et rétention

Le CABML est engagé à offrir des conditions de travail favorables à la santé, au bien-être et à l'épanouissement professionnel de son équipe. L'organisme mise sur un environnement de travail humain, flexible et respectueux, où chaque membre du personnel se sent valorisé dans sa contribution.

Le taux de rétention du personnel pour l'exercice 2025-2026 est de 92%, alors que les données disponibles démontrent que le taux de rétention du personnel dans le réseau de la santé et des services sociaux est d'environ 71%.

7. Bilan des activités et services

Le CABML offre 12 services répartis sur l'ensemble du territoire des MRC de Montmagny et de L'Islet. L'exercice 2025-2026 a été marqué par une croissance significative dans la majorité de nos secteurs d'intervention, le lancement d'un nouveau service et la conclusion respectueuse d'un programme ayant laissé un héritage humain remarquable.

7.1 Soutien à l'action bénévole

Le service de soutien à l'action bénévole constitue le cœur de la mission du CABML. Il englobe le recrutement, l'accueil, la formation, l'encadrement, la reconnaissance et la promotion du bénévolat sur l'ensemble du territoire.

FAITS SAILLANTS 2025-2026

- 32 candidats bénévoles accueillis en entrevue
- 51 nouveaux bénévoles actifs : 21 au CAB + 30 pour les popotes roulantes
- 3 bénévoles référés à d'autres organismes
- 1 bénévole en attente d'une opportunité
- 7 retraits ou refus
- 4 organismes accompagnés en gestion de bénévoles

PROMOTION DU BÉNÉVOLAT

TYPE DE PROMOTION	QUANTITÉ	PERSONNES REJOINTES
Kiosques d'information	3	± 400
Conférences sur le bénévolat	5	± 100
Entrevue radio	1	Cote d'écoute du diffuseur
Entrevue télévision	1	Cote d'écoute du diffuseur
Infolettres	8	296 abonnés
Médias sociaux (Facebook, LinkedIn)	2 plateformes	± 200 abonnés
Communiqués de presse	2	N/A
Publicités journaux municipaux	4	N/A

ÉVÉNEMENTS DE RECONNAISSANCE

ÉVÉNEMENT	DÉTAILS	BÉNÉVOLES REJOINTS
Semaine de l'action bénévole	Collaboration Ville de Montmagny ; 3 réunions + 1 gala	± 100
Soirée de reconnaissance du CAB	1 conférence + 1 repas ; 27 commanditaires	± 105
Journée internationale des bénévoles	Activité de pétanque	± 25

FORMATION DES BÉNÉVOLES

FORMATION	DURÉE	BÉNÉVOLES FORMÉS
Mise à jour accompagnement-transport	4 rencontres, 12 heures	43
Premiers secours VIACTIVE	1 rencontre, 4 heures	16
Outils numériques	1 rencontre, 3 heures	12
Transition popote roulante	1 rencontre, 2 heures	26
Total	21 heures	97 bénévoles

COMITÉS ET PARTENARIATS — 77 HEURES

COMITÉ / PARTENARIAT	HEURES
MRC L'Islet — Pleins feux bénévolat culturel	6 h
Ville de Montmagny — Gala / SAB	12 h
CISSS-CA — Nourrir nos communautés	8 h
Table de développement social	3 h
GRAP — Lutte à la pauvreté	8 h
Comité des popotes roulantes	18 h
Cégep de La Pocatière (Campus) Montmagny — Découverte du bénévolat	10 h
CJE L'Islet — Volontariat Jeunesse	12 h
Total	77 h

7.2 Programme VIACTIVE – Service bénévole

Le programme VIACTIVE est un programme de mise en forme par l'exercice physique et cognitif destiné aux personnes âgées. Animé par des bénévoles formés et encadrés par la conseillère VIACTIVE, il favorise la santé physique, la stimulation cognitive et le lien social dans les communautés locales.

FAITS SAILLANTS 2025-2026

Croissance remarquable

+ 98 participants par rapport à l'année précédente, portant le total à 386 participants dans 20 groupes actifs.

- 20 groupes actifs répartis dans les deux MRC
- 29 animateurs bénévoles actifs
- 593 heures de bénévolat
- 386 participants (hausse de 98 par rapport à l'année précédente)
- 75 participants au Défi 28 jours
- 1 club de marche
- 4 visites par groupe effectuées par la conseillère, pour un total de 80 présences

DÉTAIL DES GROUPES

GROUPE	INSCRITS	MOYENNE DE PARTICIPATION
Berthier-sur-Mer	25	17
St-François	20	15
Ste-Perpétue	21	14
St-Jean-Port-Joli	14	10
St-Pamphile	20	12
L'Islet	25	25
Cap-St-Ignace	11	Nouveau
St-Mathieu (Montmagny)	45	30
St-Thomas (Montmagny)	50	35
St-Paul	20	17
Mgr-Deschênes	20	15
Ste-Lucie	6	6
St-Aubert	8	8
Nouveaux Sentiers St-Pamphile	10	10
Nouveaux Sentiers Ste-Perpétue	12	10
Fibromyalgie	50	30
Résidence St-Aubert	10	Nouveau
Résidence Cap-St-Ignace	6	Nouveau
Résidence St-Pamphile	6	Nouveau
Résidence St-Fabien	12	Nouveau

Note : Deux groupes supplémentaires complètent la liste pour un total de 20 groupes actifs. Les données de moyenne ne sont pas disponibles pour les groupes en résidence et le groupe de Cap-St-Ignace, et ce, puisqu'ils sont relativement nouveaux.

7.3 Accompagnement-transport aux rendez-vous médicaux – Service bénévole

Le service offre, aux personnes ayant des limitations pour lesquelles un accompagnement est nécessaire, les services d'une personne bénévole pour des transports. Ces bénévoles, formés et encadrés, conduisent les usagers vers les hôpitaux, cliniques spécialisées, centres de traitement en oncologie et CLSC de la région et à l'extérieur du territoire.

En 2025-2026, 43 bénévoles ont été formés dans le cadre de la mise à jour annuelle d'accompagnement-transport (12 heures de formation réparties sur 4 rencontres). Ce service constitue un maillon essentiel du maintien à domicile des personnes âgées et vulnérables sur notre territoire. Notons qu'un service de répartition est offert 32 heures par semaine pour accueillir et gérer les demandes d'accompagnement faites par la clientèle.

DESCRIPTION	NOMBRE
Bénévoles actifs	80
Clients actifs	1667
Transports réalisés	4423
Kilométrage parcouru	Plus de 400 000
Nombres de jours d'opération	365
Lieux de rendez-vous desservis	115

7.4 Popote roulante (ville de Montmagny) – Service bénévole

La popote roulante est un service communautaire qui achète et livre des repas chauds et abordables aux personnes qui, en raison de l'âge, d'une perte d'autonomie ou de contraintes temporaires, ne peuvent cuisiner adéquatement. Elle vise à maintenir l'autonomie des personnes dans leur milieu de vie, à prévenir l'isolement et à offrir une présence sécurisante lors des livraisons effectuées par des bénévoles. Au-delà du repas, la popote roulante constitue un service de proximité essentiel qui contribue à la qualité de vie et au bien-être des citoyens les plus vulnérables. En plus de ce service de livraison, la chargée de projet responsable du dossier a collaboré au développement de dîners communautaires à Berthier-sur-Mer, et ce, dans le but d'éventuellement offrir un service de popote roulante conforme à la description qui en est faite pour cette localité.

Notons également les démarches de développement qui ont été faites toute l'année pour élargir l'offre de popote roulante à toutes les municipalités de la MRC de Montmagny, et ce, d'ici les trois prochaines années.

DESCRIPTION	NOMBRE
Bénévoles actifs	35
Clients actifs	52
Arrêts de services ou décès	25
Nouveaux utilisateurs	32
Repas livrés	4643
Repas livrés aux dîners communautaires	256

7.5 Visites d'amitié – Service bénévole

Le service de visites d'amitié vise à briser l'isolement social en jumelant des bénévoles avec des personnes vivant seules ou en situation d'isolement. Les bénévoles visitent régulièrement leur jumelé(e) pour offrir une présence chaleureuse, de l'écoute et un lien social significatif.

FAITS SAILLANTS 2025-2026

- 31 usagers desservis (23 femmes, 8 hommes)
- 18 jumelages actifs
- 324 visites totalisant 605,5 heures
- Bonne répartition entre les deux MRC

IMPACT HUMAIN

605,5 heures de présence bienveillante : c'est l'équivalent de plus de 75 journées complètes consacrées à la lutte contre l'isolement social sur notre territoire.

7.6 Clinique d'impôts – Service bénévole

La clinique d'impôts offre un service gratuit de production de déclarations de revenus pour les personnes à faible revenu répondant aux critères d'admissibilité établis par l'Agence du revenu du Canada. Les bénévoles de ce service reçoivent une formation annuelle mise à jour et ils sont encadrés tout au long de la période de production.

DESCRIPTION	NOMBRE
Bénévoles actifs	11
Heures de bénévolat	958
Rapports réalisés	508

7.7 Solidarité Cancer – Service psychosocial professionnel

Le service Solidarité Cancer offre un accompagnement personnalisé aux personnes atteintes de cancer et à leurs proches, depuis l'annonce du diagnostic jusqu'au rétablissement ou à la fin de vie. Ce service couvre les dimensions médicales, psychosociales, pratiques, ainsi que le soutien aux proches aidants.

FAITS SAILLANTS 2025-2026

Hausse des références

129 références reçues — une augmentation de 20 par rapport à l'année précédente, témoignant de la confiance croissante des partenaires du réseau.

Sources des références :

SOURCE	NOMBRE
Hôpital Montmagny (HDM)	68 (+27 vs année précédente)
Centre de cancérologie (CRIC)	22
Auto-référence	17
Interne (CABML)	13
CLSC / CISSS	7
Autre organisme	2
Total	129

PROFIL DE LA CLIENTÈLE EN SUIVI RÉGULIER :

- 64 clients en suivi régulier (50 femmes, 14 hommes)
- 43 de la MRC de Montmagny, 21 de la MRC de L'Islet
- Âge moyen : 68 ans

Interventions :

- 332 interventions totalisant 196,75 heures
- Plus de 30 rencontres avec des patients accompagnés de leurs proches
- 56 rencontres avec des proches aidants (sans le patient) pour 50,75 heures
- Total des heures avec les proches de patients atteints de cancer : 80,25 heures (hausse par rapport aux 58h de l'année précédente)
- 12 prothèses capillaires prêtées
- Conférence EMI dans les groupes cancer : 4 heures, environ 55 personnes rejointes

7.8 Les Veilleurs — Repérage d'âinés vulnérables – Service psychosocial professionnel

L'année qui se termine marque l'arrivée d'une seconde travailleuse de milieu dans l'organisme. Il s'agit là d'un changement qui fait une différence énorme dans notre capacité à rejoindre les personnes potentiellement en situation de vulnérabilité. Fort de cette nouvelle des plus réjouissante, les actions des travailleurs de milieu auprès des personnes aînées en situation de vulnérabilité se sont particulièrement articulées autour des trois grands axes, tel qu'exigé par le programme ITMAV.

Les principales actions de repérage ont permis d'identifier les aînés en situation de vulnérabilité ou à risque de fragilisation. Pour cela, les travailleurs de milieu ont eu recours à :

- La fréquentation de lieux publics
- De la publicité
- Du porte-à-porte
- La participation à des événements
- Des références d'organismes, de professionnels ou de personnes sentinelles
- Du bouche-à-oreille

Les principales actions d'accompagnement ont permis de soutenir les personnes âgées ayant manifesté un besoin d'aide. Pour cela, les travailleurs de milieu ont eu recours à :

- Des appels téléphoniques
- Des courriels ou messagerie texte
- Des rencontres individuelles (en personne ou virtuelles)
- Des rencontres tripartites (avec un proche aidant ou un intervenant)
- Des rencontres de groupe
- L'accompagnement physique à des services ou rendez-vous

Les principales actions de référencement ont permis de diriger les personnes âgées vers les ressources appropriées. Pour cela, les travailleurs de milieu ont eu recours à la collaboration :

- D'organismes communautaires
- De la ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés
- Des autres services (police, juridique, tribunal administratif du logement, etc.)
- Du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS)
- Des entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EÉSAD)

DESCRIPTION	NOMBRE MRC DE MONTMAGNY	NOMBRE MRC DE L'ISLET
Personnes rejointes (activités, médias...)	Environ 12 000	Environ 12 000
Personnes repérées	261	246
Personnes accompagnées	232	217
Références vers les ressources	341	403
Collaborateurs locaux	(total pour les deux MRC) 88	
Activités de partenariat	(total pour les deux MRC) 33	

7.9 Intervention de proximité – Service psychosocial professionnel

Le service d'intervention de proximité offre un accompagnement personnalisé aux personnes vivant des difficultés psychosociales, de l'isolement, un deuil ou ayant besoin d'être référées vers des ressources appropriées. L'intervenante assure un suivi individualisé et anime des groupes de soutien au deuil.

FAITS SAILLANTS 2025-2026

Croissance soutenue

337 interventions (+80 par rapport à l'année précédente) totalisant 283,5 heures (+70 heures) auprès de 60 clients.

- 60 clients (hausse de 4); 48 femmes, 12 hommes
- 337 interventions (hausse de 80), totalisant 283,5 heures (hausse de 70 heures)
- Deuil individuel : 88 interventions totalisant 76,5 heures auprès de 17 clients (hausse de 12 interventions)
- 2 groupes de deuil (automne et hiver) : 60 heures pour 13 personnes (12 femmes, 1 homme)
- Groupes de deuil offerts en partenariat avec la Maison d'Hélène

CONFÉRENCES COMMUNAUTAIRES PAR L'INTERVENANTE — ENVIRON 203 PERSONNES REJOINTES :

CONFÉRENCE	DURÉE	PERSONNES REJOINTES
Deuil — Nouveaux Sentiers	2 h	± 35
Deuil — Groupes PPA (3 groupes)	6 h	± 30
Deuil — Quartiers A	2 h	± 25
Deuil — Résidence du Buton	2 h	8
EMI — Groupes cancer	4 h	± 55
VIACTIVE Montmagny (promotion groupes deuil)	0,5 h	± 50
Total	16,5 h	± 203

Partenariats : Maison d'Hélène (deuil individuel et de groupe), Restaurants (déjeuners mensuels à Montmagny et St-Jean-Port-Joli), Maison funéraire Laurent Normand, Trait d'union, Nouveaux Sentiers, Coop services à domicile, HDM/CISSS, CRIC, SACA, Fibromyalgie, AQDR, TSSCA, FADOQ.

Comités et concertation — 84,5 heures, incluant des rencontres avec le département d'oncologie (HDM), la Table des aînés et le Conseil d'administration de Ricochet.

7.10 Intervention sociocommunautaire HLM aînés à – Service psychosocial professionnel

Le programme d'intervention sociocommunautaire pour les personnes aînées vivant dans les habitations à loyer modique (HLM) est porté par le CABML depuis un peu plus d'un an maintenant.

Les activités d'un intervenant sociocommunautaire en HLM s'articulent autour d'un accompagnement de proximité visant le maintien en logement, la réduction des inégalités sociales de santé et la participation citoyenne des locataires. Selon les balises du programme, l'intervenant rejoint les personnes potentiellement vulnérables directement dans leur milieu, évalue leurs besoins, offre un soutien individualisé (écoute, références, résolution de problèmes), favorise la stabilité résidentielle, anime ou soutient des activités collectives, renforce les liens sociaux, mobilise les locataires, et agit comme pont entre les résidents, les organismes communautaires et les partenaires institutionnels pour améliorer la qualité de vie et la cohésion du milieu.

FAITS SAILLANTS 2025-2026

- Interventions en soutien psychosocial à la personne : 51
- Repérages et prises de contact pour une première évaluation des besoins : 34
- Soutiens à la résolution de conflits : 15
- Rencontres de concertation, d'équipe et d'arrimage : 27
- Références à des services externes : 71
- Accompagnements pour le respect des droits et des responsabilités : 15
- Aides à la gestion du budget : 10
- Accompagnements de projets locaux portés par plusieurs locataires : 9

7.11 Intervention sociocommunautaire en coopératives et OBNL d'habitation pour personnes aînées – Service psychosocial professionnel

NOUVEAU SERVICE 2025-2026

Ce service a été lancé au cours de l'exercice 2025-2026 pour rejoindre les personnes aînées vivant dans les coopératives d'habitation et les OBNL d'habitation du territoire.

Un intervenant sociocommunautaire en COOP et OBNL d'habitation agit comme catalyseur de la vie associative, du maintien en logement et du développement du pouvoir d'agir des locataires. Dans l'esprit des cadres de référence et des orientations du soutien communautaire en logement social, son rôle consiste à accompagner les locataires dans leurs besoins individuels (écoute, références, résolution de problèmes), soutenir la gouvernance participative propre aux milieux coopératifs et OBNL, favoriser la cohésion et la mobilisation des résidents, animer des activités collectives structurantes, prévenir l'isolement et les situations de crise, et renforcer les liens entre les locataires, les conseils d'administration et les partenaires communautaires ou institutionnels. L'intervention vise ainsi à consolider des milieux de vie inclusifs, autonomes et solidaires, où les résidents participent activement à la gestion et à l'amélioration de leur environnement.

FAITS SAILLANTS 2025-2026

- 14 activités de cuisines collectives avec 15 usagers (majoritairement des femmes) : 7 à St-Jean-Port-Joli et 7 à St-Fabien-de-Panet
- 67 conférences, activités sociales et sorties organisées dans les immeubles d'habitation communautaire
- 32 interventions psychosociales (référencement, suivi de problématiques personnelles, médiation)

L'intervenante participe également aux communautés de pratique pour le soutien au logement communautaire et au codéveloppement régional.

7.12 Soutien aux proches aidants – Service psychosocial professionnel

Le service de soutien aux proches aidants offre un accompagnement individualisé et de groupe aux personnes qui prennent soin d'un proche en perte d'autonomie, atteint de maladie ou en situation de handicap. Il comprend des rencontres individuelles, des groupes de soutien, de l'information, du référencement et des activités de répit.

FAITS SAILLANTS 2025-2026

Profil de la clientèle :

- Grande variété de conditions des personnes aidées : troubles neurocognitifs, cancer, handicaps physiques, troubles neurodéveloppementaux, déficience intellectuelle, problèmes de santé mentale

- Large éventail de types d'accompagnement : rencontres ponctuelles (référencement), suivis courts en période difficile, suivis à long terme (6 séances et plus)
- Nouvelles demandes de parents d'enfants adultes dépendants cherchant à planifier la continuité des services (testaments, succession)
- Nombreuses références provenant du réseau de la santé et des services sociaux

ACCESSIBILITÉ ET RÉACTIVITÉ :

- Délai de rappel très court (dans la même semaine) ; première rencontre planifiée rapidement
- Aucune liste d'attente pour les groupes ou les services
- Bonne accessibilité : en personne au bureau, à domicile, dans des lieux publics, par téléphone

PROMOTION ET VISIBILITÉ :

- 3 publications dans les journaux locaux pour la Semaine nationale de la proche aidance
- Promotion dans les RPA, COOP, CHSLD et salles d'attente de pharmacies
- Documentation déposée dans les 4 CLSC du territoire

ENJEUX IDENTIFIÉS SUR LE TERRITOIRE :

- Difficultés de transport (transport collectif insuffisant pour les proches aidants)
- Longues distances pour les rendez-vous médicaux
- Isolement des proches aidants confinés à domicile
- Distance familiale (enfants ou personne aidée hors de la région)
- Importance de la confidentialité dans les petites communautés rurales
- Bonne coordination entre les services lorsqu'elle est en place, mais longue attente pour accéder au réseau public
- Difficulté pour les proches aidants de personnes avec troubles neurocognitifs d'assister à des formations ou groupes sans répit

SUCCÈS DE L'ANNÉE :

- Continuité entre les services du CAB : conférences sur le deuil incluant la post-aidance, transport bénévole, popote roulante — un continuum de services au bénéfice des proches aidants
- Ressources gratuites trouvées pour enrichir les groupes de proches aidants (présentations par des professionnels de la santé, Éducaloi)
- Partenariats réciproques : ergothérapeutes du réseau présentant dans les groupes de proches aidants ; conférence de l'AQDR sur la proche aidance

Partenariats : Équipes SAD des CLSC, CHSLD, AQDR, Société Alzheimer Chaudière-Appalaches. Codéveloppement avec le CDC Montmagny-L'Islet.

7.13 Répit Ado-Re — Fin du programme

Le programme Ado-Re offrait du répit à domicile aux proches aidants grâce à l'intervention de pro-aidants — des personnes formées et rémunérées qui se rendaient au domicile de la personne aidée pour permettre au proche aidant de prendre un temps de repos.

FAITS SAILLANTS 2025-2026

- 471 heures de répit offertes
- 6 proches aidants accompagnés (1 homme, 5 femmes)

Un héritage humain extraordinaire

Le programme Ado-Re s'est terminé au cours de l'exercice 2025-2026. Mais cette fin de programme n'est pas une fin de relation humaine. Bien au contraire.

Tous les répits se poursuivent, portés par la force des liens tissés entre les pro-aidants et les dyades proche aidant – personne aidée. Dans plusieurs cas, les pro-aidants ont fait le choix de continuer bénévolement leurs interventions. Certains ont même accepté de réduire leur rémunération afin de continuer à offrir du répit aux familles qu'ils accompagnent.

Ce dénouement témoigne de la profondeur des liens humains forgés au fil des années. Il raconte une histoire de générosité, de fidélité et d'attachement qui dépasse largement les cadres d'un programme. C'est, en quelque sorte, le plus bel hommage que l'on puisse rendre à la mission du bénévolat : des personnes qui choisissent, librement et volontairement, de continuer à prendre soin les unes des autres.



8. Portrait du bénévolat

8.1 Profil des bénévoles

Le CABML peut compter sur un bassin de plus de 150 bénévoles actifs répartis dans l'ensemble de ses services.

Nos bénévoles proviennent de milieux diversifiés — retraités, travailleurs actifs, étudiants, jeunes adultes — et partagent tous une même valeur fondamentale : le désir de contribuer au bien-être de leur communauté.

8.2 Recrutement et fidélisation

En 2025-2026, le CABML a recruté 51 nouveaux bénévoles, un résultat remarquable rendu possible grâce à des stratégies diversifiées :

- 3 kiosques d'information rejoignant environ 400 personnes
- 5 conférences sur le bénévolat rejoignant environ 100 personnes
- Présence médiatique : radio, télévision, infolettres (296 abonnés), médias sociaux (200 abonnés)
- Partenariat avec le Cégep de La Pocatière (Campus de Montmagny) : programme Découverte du bénévolat ayant rejoint 18 étudiants
- Partenariat avec le CJE de L'Islet : programme Volontariat Jeunesse ayant rejoint 6 jeunes
- Communiqués de presse et publicités dans les journaux municipaux

L'engagement de la relève est un axe stratégique prioritaire. Les 24 jeunes initiés au bénévolat cette année représentent un investissement dans l'avenir de l'action bénévole sur notre territoire.

8.3 Impact social

En 2025-2026, nos services bénévoles ont rejoint plus de 2500 personnes. Ceux-ci contribuent directement à briser l'isolement et à favoriser le maintien à domicile des personnes en besoin. Cet engagement représente plus de 22 000 heures de bénévolat offertes à la communauté.

9. Partenariats et collaborations

Les partenariats constituent un pilier fondamental de l'action du CABML. En 2025-2026, l'équipe de travail, les administrateurs et la direction se sont investis dans la collectivité en nourrissant des relations significatives avec les partenaires et collaborateurs de l'organisation. Le niveau d'engagement démontre non seulement que le CABML remplit pleinement sa mission, mais il témoigne également de la confiance des acteurs sociaux à l'endroit de l'organisme.

Cette section fait état des principaux liens entretenus par le CABML au cours de l'année, et ce, sans être une liste exhaustive de l'ensemble des partenariats et collaborations.

9.1 Partenaires institutionnels

- CISSS de Chaudière-Appalaches : collaboration au continuum de services des différentes directions avec lesquelles l'organisme travaille
- MRC de Montmagny : collaborations pour les services sur le territoire
- MRC de L'Islet : collaborations pour les services sur le territoire
- Cégep de La Pocatière (Campus de Montmagny) : programme Découverte du bénévolat (18 étudiants)
- Municipalités du territoire : publicités dans les journaux municipaux, diffusion d'information, collaborations dans le cadre des politiques Municipalité amie des aînés (MADA)
- Sûreté du Québec : références et collaborations ponctuelles
- Service Canada : ligne de référence directe pour les services aux aînés
- MOSAIC, laboratoire vivant sur le vieillir en milieu rural

9.2 Partenaires communautaires et regroupements

- Fédération des centres d'action bénévole du Québec : soutien et conseils, participation aux rencontres bi-annuelles provinciales
- Regroupement des popotes roulantes du Québec : soutien et conseils
- Table régionale des organismes communautaires de Chaudière-Appalaches (TROCCA) : soutien, conseils et formation
- Corporation de développement communautaire (CDC) ICI Montmagny-L'Islet : soutien et conseils, membre du comité de la vie associative
- Proche Aidance Québec : soutien et conseils, membre du conseil d'administration
- Bénévoles d'expertise : soutien et conseils (renouvellement de la planification stratégique)
- Fédération Régionale des OBNL d'Habitation Québec, Chaudière-Appalaches : financement dans le cadre de l'entente en intervention sociocommunautaire pour les personnes âgées en coopératives et en OBNL d'habitation
- Société Alzheimer Chaudière-Appalaches : collaboration dans le déploiement d'une offre de services concertée sur le territoire du CABML
- Trait d'Union, entraide en santé mentale : collaboration dans le déploiement d'une action concertée pour le décroisement des services offerts aux personnes âgées ayant une fragilité en santé mentale
- Coops de services à domicile (MRC de Montmagny et MRC de L'Islet) : collaborations et références pour répondre aux besoins des personnes âgées en services de soutien à domicile
- AQDR Montmagny-L'Islet : collaborations diverses pour rejoindre et informer les personnes âgées
- Centre d'entraide familial de la MRC de Montmagny : collaboration dans le déploiement d'une offre de services favorisant la sécurité alimentaire des personnes âgées et des personnes en besoin dans la MRC de Montmagny
- Maison de la famille de la MRC de L'Islet : collaboration dans le déploiement des services en intervention sociocommunautaire dans les HLM des MRC de Montmagny et de L'Islet
- Office d'habitation des MRC de L'Islet et de Kamouraska : collaboration dans le déploiement des services en intervention sociocommunautaire dans les HLM de la MRC de L'Islet
- Office d'habitation des MRC de Montmagny et de Bellechasse : collaboration dans le déploiement des services en intervention sociocommunautaire dans les HLM de la MRC de Montmagny

9.3 Partenaires privés et autres collaborateurs

- Magasin COOP IGA Extra Montmagny : fournisseur des repas pour la popote roulante
- Promutuel assurances Côte-Est : soutien financier au service d'accompagnement-transport bénévole aux rendez-vous médicaux

9.4 Tables de concertation et comités régionaux

- Regroupement des organismes communautaires en soutien à domicile de Chaudière-Appalaches : trois rencontres d'échanges et de concertation pour l'arrimage et le développement des services communautaires en soutien à domicile
- Table des partenaires communautaires en oncologie de Chaudière-Appalaches : trois rencontres d'échanges et de concertation pour l'arrimage et le développement des pratiques, ainsi que pour la mise en œuvre d'un plan d'action visant l'optimisation des services offerts aux personnes atteintes d'un cancer, ainsi qu'aux proches de celles-ci.
- Table des aînés et de leurs proches des MRC de Montmagny et de L'Islet : quatre rencontres pour la mise en œuvre d'un plan d'action visant l'optimisation des services offerts aux personnes âgées, et ce, selon les principes de l'approche intégrée de proximité pour les aînés
- Table Virage proche aidance des MRC de Montmagny et de L'Islet : deux rencontres pour la mise en œuvre d'un plan d'action visant la consolidation du continuum de services offerts aux personnes proches aidantes
- Table pour la prévention de la maltraitance des MRC de Montmagny et de L'Islet : trois rencontres pour la mise en œuvre d'action de prévention de la maltraitance et pour la promotion des bonnes pratiques d'intervention
- Équipe locale élargie des MRC de Montmagny et de L'Islet en logement social : quatre rencontres pour la mise en œuvre du plan d'action encadrant les services offerts aux locataires en HLM, ainsi qu'en COOP et en OBNL d'habitation
- Table de développement social en sécurité alimentaire et Groupe local de lutte à la pauvreté des MRC de Montmagny et de L'Islet : quatre rencontres visant la mise en œuvre d'un plan d'action local de lutte à la pauvreté
- Comité organisateur du Salon de la deuxième jeunesse : dix rencontres pour l'organisation d'un salon annuel qui permet d'offrir un espace de rencontre entre les personnes âgées et les organismes (communautaires, privés, institutionnels) dans les MRC de Montmagny et de L'Islet



10. Aperçu financier

10.1 Sources de financement

Le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) est le principal levier de financement public des organismes communautaires en santé et services sociaux. Il est administré par les CISSS et CIUSSS, selon les orientations du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Ainsi, le financement à la mission globale est la principale source de revenus récurrents du CABML.

L'organisme peut également compter sur d'autres financements précieux qui permettent d'offrir des services variés et alignés sur sa mission. Notons entre autres le soutien de :

- Le ministère de la Santé et des Services sociaux, via le Secrétariat aux aînés : financement de l'Initiative en travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité.
- Le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches : financement des mesures liées à l'intervention sociocommunautaire en HLM et en COOP et OBNL d'habitation.
- Le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches : la mesure SACA pour le soutien au développement de la popote roulante dans la MRC de Montmagny.
- L'Appui : financement pour les services psychosociaux aux proches aidants.
- La Fondation Mirella et Lino Saputo : financement du fonds d'urgence en soutien aux travailleurs de milieu et fonds du 45^e anniversaire.
- Promutuel assurance Côte-Est : ristourne communautaire pour le soutien du service d'accompagnement-transport bénévole aux rendez-vous médicaux.
- Québec Philanthrope : Fonds Armel-Larochelle pour le soutien au développement de la popote roulante dans la MRC de Montmagny.

10.2 Gestion financière

La gestion financière de l'organisme repose sur une triple vérification constante et sur l'application stricte des principes propres aux organismes à but non lucratif, notamment la transparence, des redditions de comptes rigoureuses et une séparation claire des rôles (adjointe de direction, direction générale et trésorerie). Chaque dépense est autorisée selon des procédures internes encadrées par les politiques en vigueur, les états financiers sont suivis mensuellement et analysés par la direction ainsi que par le conseil d'administration, et les pratiques comptables respectent les normes reconnues pour le secteur communautaire. Dans le respect des exigences du Cadre normatif du PSOC, les états financiers annuels font l'objet d'un audit indépendant.

Cette approche assure une utilisation responsable des fonds publics et privés, renforce la confiance des partenaires et soutient la mission de l'organisme dans une perspective de saine gouvernance.

Les dépenses de l'organisme se répartissent dans les grandes catégories suivantes (une ventilation précise des revenus et des dépenses est présentée dans le rapport financier annuel qui découle du processus d'audit externe) :

- Salaires et avantages sociaux : poste budgétaire principal, reflétant l'importance d'une équipe qualifiée pour la prestation des services.
- Frais d'occupation et de fonctionnement : loyers des deux points de service, services publics, entretien.
- Frais de services et d'activités : matériel pour les services, indemnisation pour l'accompagnement-transport et pour les autres services offerts par des bénévoles, activités de reconnaissance, formations des bénévoles.
- Formation et développement professionnel : investissement dans le perfectionnement de l'équipe.
- Communications et promotion : infolettres, médias sociaux, publicités, kiosques.
- Frais administratifs : administration générale, comptabilité, assurances, adhésions.



11. Perspectives et enjeux 2026-2027

11.1 Défis du milieu

Le territoire des MRC de Montmagny et de L'Islet offre des perspectives de développement favorables, mais il est aussi confronté à des défis importants qui influencent directement l'action du CABML :

- Vieillesse accélérée de la population, dans une proportion significativement plus importante que les autres régions du Québec : anticipation d'une augmentation constante de la demande pour les services aux aînés, comme les popotes roulantes, le maintien à domicile, et le soutien psychosocial des personnes proches aidantes.
- Recrutement de bénévoles : un défi permanent, particulièrement pour attirer des bénévoles plus jeunes, dans le but d'assurer une relève et de diversifier l'offre de services pour l'adapter aux besoins.
- Accès au transport en milieu rural : malgré les efforts déployés, le transport collectif demeure insuffisant, créant des obstacles majeurs pour les personnes aînées et les proches aidants qui doivent se rendre à des rendez-vous médicaux ou participer à des activités. Le CABML est un partenaire de premier plan à ce sujet dans les deux MRC et il entend s'engager dans les démarches qui favorisent un meilleur déploiement du bouquet multimodal de services de mobilité.
- Isolement des personnes proches aidantes : les proches aidants, souvent seuls dans un rôle qu'ils doivent conjuguer à de nombreux autres rôles, peinent à accéder aux services de soutien, de formation et de répit.
- Délais d'attente du réseau public : les longues attentes pour accéder aux services du réseau public créent un vide que les organismes communautaires sont appelés à combler, en partenariat avec le réseau et avec les autres organismes du milieu. Plus que jamais, il faut travailler à la mise en place d'une approche intégrée et de décloisonnement des services du continuum de soins et de services sociaux.

- Enjeux sociaux, économiques et politiques : les défis collectifs vécus divisent parfois les communautés et des personnes sont marginalisées. Des freins d'accès aux services et aux ressources exacerbent ces réalités. Le CABML assume entièrement son rôle de pilier au sein des parties prenantes qui contribuent au développement d'une collectivité bientraitante.

11.2 Orientations stratégiques et projets de développement

Pour l'exercice 2026-2027, le CABML entend poursuivre les orientations stratégiques présentées en introduction de ce document. Cette année sera d'ailleurs marquée par l'adoption d'une nouvelle planification stratégique qui, nous le souhaitons, servira de tremplin pour atteindre nos objectifs, pour faire vivre notre mission et pour agir en cohérence avec notre vision.

Les années qui viennent seront riches en projets de développement, que nous entendons mener en collaboration avec nos partenaires. Sous le signe de la consolidation, ces initiatives assureront une croissance prudente de l'organisme pour :

- Soutenir les personnes en besoin et leurs proches
- Promouvoir et reconnaître l'action bénévole
- Offrir un milieu de travail riche et stimulant
- Assurer une gouvernance saine et juste
- Contribuer à la solidarité communautaire



REMERCIEMENTS

Au terme de cette année riche en réalisations et en humanité, nous tenons à exprimer notre gratitude la plus sincère à toutes les personnes et envers tous les partenaires qui ont rendu possible l'accomplissement de notre mission.

À notre clientèle : Vous êtes notre raison d'être. Toutes nos actions convergent pour vous offrir des services de qualité et une réponse adaptée aux besoins que vous avez.

À nos bénévoles : Chacun de vos gestes fait une différence profonde dans la vie de nos concitoyens. Votre contribution est remarquable. Merci, du fond du cœur.

À notre équipe de travail : Votre engagement quotidien, votre souci d'excellence et votre capacité à accueillir chaque personne avec bienveillance sont dignes de mention. Merci pour votre dévouement.

À notre conseil d'administration : Votre gouvernance éclairée nous permet d'avancer avec confiance. Merci pour votre engagement.

À nos partenaires communautaires : Merci pour votre collaboration et votre confiance renouvelées. Ensemble, nous sommes en mesure de réaliser de grandes choses.

À la communauté : Vous qui croyez en notre mission et qui nous permettez de poursuivre notre action avec sens et détermination. Merci pour votre support.

Ensemble, nous avons démontré une fois de plus que lorsque des gens de cœur se mobilisent, les défis deviennent des occasions de grandir, les solitudes se transforment en liens, et les communautés deviennent plus fortes. Nous abordons l'année 2026-2027 avec confiance, gratitude et la certitude que notre action collective fait une différence réelle et durable dans la vie des gens de notre territoire.



NOTES



**MONTMAGNY
L'ISLET**